



COMPTE-RENDU

Conseil de quartier La Bastide

Lundi 5 juin 2023, Centre d'animation de la Benauge

Etaient présents :

Françoise Frémy, Maire adjointe du quartier Bordeaux La Bastide

Ève Demange, Conseillère municipale déléguée

Tiphaine Ardouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective

Stéphane Pfeiffer, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire

Sophie Picamal, Bordeaux Métropole

Claire Lhôte, Bordeaux Métropole

Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés

Pascal Jarry, Directeur de la mission Démocratie permanente, Mairie de Bordeaux des habitants du quartier.

Lien vers la vidéo du conseil de quartier : Comptes-rendus des réunions publiques | Bordeaux

SOMMAIRE

INTRODUCTION DE LA MAIRE DU QUARTIER LA BASTIDE	3
INFORMATION : GRAND DIALOGUE CITOYEN	4
PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN BENAUGE JOLIOT-CURRIE	4
Présentation	4
Temps d'échanges	5
NATURE EN VILLE	8
Présentation	8
Temps d'échanges	8
CONCLUSION	10

INTRODUCTION DE LA MAIRE DU QUARTIER LA BASTIDE

Françoise Frémy souhaite la bienvenue aux participants et participantes. La Benauge est une partie méconnue du quartier de La Bastide. Le nouveau quartier verra bientôt le jour grâce à un important projet urbain. Le bien-vivre, le vivre-ensemble et la mixité sociale sont des notions importantes de ce projet. La Benauge reste intégrée dans le quartier de La Bastide. Ce lieu est déjà végétalisé et le sera encore davantage à l'avenir.

INFORMATION: GRAND DIALOGUE CITOYEN

Tiphaine Ardouin, Adjointe au Maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective

Le Grand Dialogue Citoyen se déroule de février 2023 à février 2024. Son objectif est d'engager une réflexion commune afin d'accélérer la lutte contre le changement climatique et le changement des comportements et des modes de vie.

La collectivité peut agir sur une partie des émissions seulement. Il convient donc de renforcer la coopération et l'identification de solutions communes. A cet égard, les difficultés des uns sont parfois les solutions des autres, et réciproquement.

Le premier temps du Grand Dialogue Citoyen est celui de l'effervescence, où le but est de collecter toutes les remarques et expériences de chacun. Cette phase se poursuit jusqu'à septembre. Ensuite, une convention citoyenne dont le mandat devra être défini collectivement se réunira avec 100 citoyens tirés au sort. Elle aura pour rôle de faire émerger des scénarios. A l'issue de cette convention, les éléments qui ressortiront des deux étapes précédentes seront soumis à la réflexion collective afin que tous les acteurs, ville de Bordeaux incluse, puissent identifier les réponses à apporter.

Dans le cadre de cette démarche, tout habitant peut se porter volontaire et faire part de sa contribution sur la plateforme « Participation.bordeaux.fr ». En outre, la tournée du Parlement Mobile sera présente le 20 juin dans le quartier de La Bastide. A cette occasion, une table ronde portera sur la gestion des inondations.

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN BENAUGE JOLIOT-CURRIE

Présentation

Stéphane Pfeiffer, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme résilient, du service public de l'habitat et de l'économie sociale et solidaire

Un projet de renouvellement urbain (PRU) vise à transformer un quartier ancien en quartier adapté aux nouvelles problématiques environnementales, sociales et urbanistiques et de logement. Une transformation profonde du quartier de la Benauge est engagée depuis de nombreuses années. La Mairie a pour mission de l'accélérer autant que possible. Le PRU cible la réhabilitation des logements et l'amélioration de leur qualité énergétique. Il comporte également un volet de construction de logements neufs et un axe de travail sur la mixité sociale du quartier.

Un autre axe concerne les équipements publics ou de services. A cet égard, un pôle commercial rénové se situera à terme à l'entrée du quartier à l'emplacement du magasin Auchan. Des locaux associatifs ont été identifiés et également un pôle santé A plus long terme, un pôle culturel sera créé près de la piscine Galin.

En outre, le projet cible aussi les espaces publics. Les boulevards Joliot-Curie et de l'Entre-Deux-Mers seront rénovés pour laisser davantage d'espace aux piétons, aux circulations douces et aux transports en commun.

Sophie Picamal, Cheffe de projet Bordeaux Métropole

Le projet de la Benauge fait partie d'un projet plus vaste de rénovation urbaine de la Plaine Rive Droite. Il est conduit sous la coordination de Bordeaux Métropole aux côtés des bailleurs, des partenaires financiers et soutenu par le Programme national de Rénovation urbaine. Un certain nombre de travaux sont d'ores et déjà finalisés. D'autres sont à venir dans les années qui viennent sur les logements, les équipements, le réaménagements des espaces publics, les commerces.

Sur les logements, les travaux à venir concernent la réhabilitation des logements qui n'ont pas encore été rénovés sur la Cité Blanche et la Cité Pinson.

Concernant l'ancien collège Jacques Ellul qui a déménagé, pour l'heure, les anciens bâtiments de ce collège sont mis à disposition pour les besoins d'accueil liés au conflit en Ukraine (centre d'hébergement d'urgence élargi aux migrants et demandeurs d'asile). En 2024, la bibliothèque du quartier et des locaux associatifs y seront implantés dans l'attente de la livraison du nouveau pôle culturel. Parallèlement, une partie de l'ancien collège sera démolie en vue de la construction de nouveaux logements.

Le centre commercial de la Benauge sera restructuré. Aux enseignes existantes s'ajouteront un pôle santé, le bureau de Poste et des locaux associatifs. Pour ce qui concerne les espaces publics, les travaux à venir porteront sur le parc de la Cité Blanche (avec notamment l'intégration d'un projet d'agriculture urbaine) et sur les voiries du quartier.

En matière d'équipements, l'objectif est de renforcer le pôle sportif Galin et de construire un nouveau pôle culturel à proximité, à la place de l'ancien collège Jaques Ellul.

Pour être informé de l'avancement de ce projet, la Maison du Projet situé rue Calmette est à disposition des habitants. Le lieu propose un ensemble de supports d'information (panneaux, dépliants, maquette numérique avant/après...) et une animatrice y tient des permanences.

Claire Lhôte, Bordeaux Métropole

S'agissant des boulevards Joliot-Curie et de l'Entre-deux-Mers, l'objectif est de réduire les emprises de voirie, d'agrandir les espaces à vivre et d'assurer la continuité paysagère et écologique. Les travaux démarreront à la fin 2024. Ce projet représente un coût de 25 millions d'euros.

Temps d'échanges

Barre D de la cité blanche

« Je souhaite remercier CDC Habitat pour la concertation réalisée au sujet de la barre D de la cité Pinçon, bien que j'eusse préféré sa réhabilitation à sa destruction. Je remercie aussi la mairie d'avoir convaincu Aquitanis de ne pas démolir la barre C, car nous avons besoin de logements à très faibles loyers pour les habitants en grande difficulté. »

Stéphane Pfeiffer confirme que CDC Habitat a réalisé un travail qualitatif sur le relogement et sur la mémoire des immeubles et du quartier. Effectivement, tout projet de rénovation urbaine ne peut pas se traduire par des démolitions.

Aménagement des boulevards

« Les couloirs de bus du boulevard Joliot-Curie doivent être situés du côté des habitations. Les motos, les véhicules personnels et les camions sont plus bruyants que les bus. »

Claire Lhôte indique qu'en réduisant les emprises de voirie, un espace à vivre planté avec un trottoir et une piste cyclable sera mis en place sur les boulevards côté quartier. Un revêtement d'enrobé permettant de réduire les nuisances sonores est également à l'étude. Par ailleurs, en septembre, la DSP renforcera les lignes de bus. Pour la période 2025-2027, un projet portera sur le bus express conduisant vers l'Entre-Deux-Mers.

P+R Galin

« J'invite la Mairie à se concerter avec la Direction de la Mobilité de Bordeaux Métropole, qui projette la construction d'un parking de 600 places dans la rue Galin. Ce projet contrevient à l'impératif de lutte contre le changement climatique et la notion de continuité paysagère. »

Pascal Jarry rappelle qu'une réunion d'information a eu lieu la semaine précédente concernant le projet de P+R.

Bibliothèque

« La bibliothèque sera transférée à Galin. Sur le plan social, son positionnement dans le centre de la Benauge était pourtant intéressant. »

Sophie Picamal note que la bibliothèque reste dans le quartier de la Benauge. Elle se situera dans le collège Ellul dans un premier temps, puis dans le nouveau pôle culturel.

Projet de la « parcelle Quick »

- « Un permis a été déposé pour le projet sur la parcelle Quick. De très nombreux riverains sont impactés. Or ils n'ont pas été consultés. Ce projet se réclame du label Bâtiment frugal bordelais et se caractérise pourtant par une emprise très dense sur le terrain. »
- « La Mairie pourrait négocier avec le promoteur, dont la méthode juridique employée est détestable pour tous. »
- « La densité du projet immobilier aggravera la chaleur à Bordeaux pendant l'été. Les habitants sont déçus de la validation du projet par les services publics. »

Stéphane Pfeiffer explique qu'un promoteur qui souhaite construire sur une parcelle privée doit présenter son dossier à la commission des avant-projets. Dans ce cadre, les élus peuvent recommander une plus large concertation avec les riverains. Néanmoins, ce type de projet est régi par le règlement de l'urbanisme, vis-à-vis duquel la Mairie n'a pas de grande marge de manœuvre et doit se conformer.

A cet égard, la Mairie envisage la modification du PLU (délai de 18 mois) avec l'ajout de limitations des emprises au sol. Il n'est pas certain que le label Bâtiment frugal bordelais soit délivré à la fin du projet.

Bidonville de Brazza

« Le bidonville de Brazza loge environ 200 familles dans des conditions extrêmement précaires. A peine 70 familles seront prochainement relogées. Que comptez-vous faire pour le restant de ces familles en détresse, que nous croisons tous les jours ? »

Stéphane Pfeiffer fait savoir que la Mairie et Bordeaux Métropole conduisent une politique de résorption des squats et des bidonvilles. Les collectivités interviennent effectivement en compensation de l'Etat et recherchent des solutions autres que les expulsions. Un espace temporaire d'insertion d'une quinzaine de bungalows équipés est en cours de finalisation à Bordeaux Nord pour accueillir environ 40 de personnes. La priorité sera donnée au relogement des familles du campement de Brazza.

Sécurité

- « La montée de l'insécurité se ressent énormément à La Bastide depuis 2 ans. Quatre maisons sont squattées depuis plus de 8 mois dans ma rue. Cette situation s'accompagne de divers trafics et de vols avec violence. Le samedi soir, des voitures et des motos percutent les véhicules stationnés. »
 - « La police nationale parle de gangrène pour illustrer la situation du quartier de La Bastide. »
- « La police ne peut cependant pas être partout. Il incombe à tous de lever la voix et de mieux éduquer les jeunes. »

Françoise Frémy relève que la sécurité n'est pas un sujet propre à la Benauge. Un travail est bien entendu engagé avec la police.

Pascal Jarry propose l'organisation d'une réunion spécifique à la rentrée sur ce sujet de sécurité.

NATURE EN VILLE

Présentation

Ève Demange, Conseillère municipale déléguée

La ville de Bordeaux souhaite développer les projets de fermes urbaines sur son territoire. Un appel à manifestation d'intérêt a recueilli 4 candidatures déclarées. Les porteurs de projets discuteront avec les habitants au 2ème semestre. A la rentrée, une réunion sera consacrée à ce projet « Quartier du Goût ». Par la suite, l'objectif sera de travailler avec les habitants sur la question de l'alimentation et du bien-manger.

Didier Jeanjean, Adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés

Didier Jeanjean présente les différents projets de renaturation du quartier de La Bastide. Il souligne que le bois de Brazza est sauvegardé et cité notamment l'axe de la Brazzaligne, qui s'étendra jusqu'à la ZAC de Bastide-Niel. En tout état de cause, tous les projets neufs sont instruits sous l'angle de la nature en ville et des mobilités, celle des piétons restant prioritaire.

Temps d'échanges

Nature en ville

- « Certains espaces verts mériteraient d'être mieux entretenus, comme le square Pierre Bernadas. »
 - « Un endroit pourrait être dédié à la verdure dans la rue Joseph Fauré ».
- « La rue Hortense est très chaude et a été retenue pour être végétalisée. S'agit-il de proposer des fosses de plantes grimpantes aux habitants ? »

Didier Jeanjean explique que la ville de Bordeaux a choisi de proposer directement aux habitants des fosses à plantes grimpantes. Le permis de végétaliser s'obtient sur internet, afin d'installer des bacs sur le trottoir, par exemple. La Mairie offre les bacs et la terre. L'entretien et l'achat des végétaux incombent aux habitants.

Marché

« Dans le cadre d'une réflexion menée voici 3 ans avec les habitants de la Benauge, ces derniers avaient demandé la mise en place d'un marché. Qu'en est-il de ce projet ? »

Françoise Frémy indique que la récupération d'un espace de 5 000 m² à Galin servira à la création d'un lieu de vie incluant un marché.

Ève Demange ajoute que la Mairie soutient le projet de marché solidaire EGRAINE. Un test sera réalisé dans un premier temps avec un travail sur la question des prix. Un catalogue de précommande est d'ores et déjà à disposition.

Projet de parking Galin

- « A Galin, vous faites le contraire de la politique annoncée par la Mairie avec la construction du parking de 4 étages. De plus, ce parking se situera devant l'école et le collège, ce qui revient à l'installer dans la cour. Pourquoi ce type d'infrastructure peu favorable à la santé des habitants ne concerne-t-il que la rive droite ? »
- « Nous avons déjà émis l'idée d'un parc arboré à Galin, d'un potager pédagogique et d'une place de marché. Je souhaite une réponse politique à ces demandes. »

Didier Jeanjean souligne qu'une réunion spécifique a été organisée concernant le projet de parking à Galin. Pendant la précédente mandature, 10 000 m² d'espace étaient promis à de la

construction. La Mairie a obtenu que 50 % de la surface soit maintenant destinée à la nature en ville ce qui, sur ce point, est une réponse tout à fait favorable à notre politique. Une réunion de bilan aura lieu prochainement avec Bordeaux Métropole.

Plateforme Noé

« Aucune réponse n'a été apportée aux riverains concernant la fermeture de la plateforme Noé, qui est une déchèterie industrielle. »

Didier Jeanjean estime que la situation pour les habitants est inadmissible. Françoise Frémy continue de travailler sur ce sujet. La plateforme devra quoi qu'il en soit déménager avant le démarrage des travaux de la trémie, c'est-à-dire en 2025 ou 2026.

Sens de circulation

« La rue Bouthier est enclavée. Les habitants demandent de la remettre dans les deux sens de circulation ».

Didier Jeanjean le note. Une réflexion doit également porter sur la rue Joseph Fauré. Ces sujets renvoient au fonds d'investissement communal constitué pour les 3 ans à venir.

Eclairage

« La rue Galin est encore éclairée toute la nuit, a priori pour des questions de sécurité. Comment avancer sur ce sujet ? »

Didier Jeanjean consultera Laurent Guillemin sur ce sujet. Toutes les rues ne sont pas concernées par le plan d'extinction. Cependant, certaines rues restent éclairées pour des raisons de sécurité routière ou de configuration de l'éclairage public.

Mobilités douces

« Quand les habitants de La Benauge disposeront-ils de stations de vélos en libre-service, conformément à la promesse faite par les écologistes lorsqu'ils se trouvaient dans l'opposition ? »

Didier Jeanjean fait savoir que la Mairie s'efforce d'obtenir davantage de stations V3 auprès de Bordeaux Métropole.

- « L'extension de la piste cyclable des quais a été retardée par le projet de sécurisation de la rue Hortense. Aujourd'hui, il existe un réel risque de sécurité. »
- « Ceux qui empruntent le Pont de pierre depuis la rive gauche doivent parcourir de grandes flaques d'eau créées par l'obstruction des écoulements des eaux. Qui interpeller ? »

Pascal Jarry invite chaque habitant à signaler ce type de désagrément à la Mairie au 05 56 10 33 33.

Françoise Frémy signale en aparté qu'une solution est recherchée concernant l'implantation d'un terrain de basket, initialement à côté de la salle Promis.

CONCLUSION

Françoise Frémy, présente le programme à venir dans le quartier de La Bastide.

27 juin : réunion d'information sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap à la maison cantonale ;

12 juillet : réunion sur l'aménagement de la place Calixte Camelle ;

3 et 10 juin : balade urbaine à Brazza et La Benauge ;

9 juin : feux de la Saint-Jean à la Benauge ;

17 juin : fête du quartier Galin (vide-grenier et animations pour les enfants) ;

21 juin : « Fête à Calixte ».

En outre, la consultation « Cultivons notre santé à Bordeaux » est ouverte sur le site de la ville. L'agenda des animations culturelles estivales du quartier de La Bastide est en cours de réalisation. Françoise Frémy rappelle enfin que le médiateur municipal peut être contacté au 05 56 10 33 57 ou 05 56 10 33 58 ou à l'adresse mediation@mairie-bordeaux.fr.